



## Une assemblée virtuelle

L'assemblée annuelle pour entériner les états financiers du SFMM et du FSMA a eu lieu de façon virtuelle le 26 octobre dernier. Plus de 200 membres étaient présents à cette rencontre. L'ordre du jour était assez chargé, mais tout s'est bien déroulé et les états financiers du CSFMM (Centre social du SFMM), du SFMM pour l'année 2019 ainsi que les prévisions budgétaires pour 2020 et pour 2021 ont été adoptées.

Rappelons également que l'assemblée annuelle du mois d'octobre 2019 avait été suspendue vers la fin, car le quorum était insuffisant et les prévisions budgétaires de l'année 2020 n'avaient pas été adoptées.

Lors de cette assemblée du 26 octobre 2020, nous avons également entériné des modifications pour le FSMA afin de faciliter la transmission de vos réclamations de façon électronique. Vous pourrez désormais faire parvenir vos demandes de remboursement en les numérisant. Nous poursuivons ainsi le virage vert entrepris en mai 2019. Des procédures suivront sous peu relatives à cette nouvelle façon de faire.

Nous avons également adopté des modifications aux statuts et règlements afin que le registre de poste soit concordant avec certaines modifications de la Ville de Montréal. Entre autres, depuis la création de l'Agence de mobilité durable.

Après plusieurs tentatives pour faire adopter une entente obtenue avec la Ville de Montréal pour régler des griefs de 2017, 2018 et 2019

portant sur la perte monétaire de congés mobiles, celle-ci a été acceptée par l'assemblée à 91 %. À la suite de la négociation de la convention collective de 2016, la Ville avait demandé que la fin de la période de référence pour les auxiliaires soit modifiée afin d'être arrimée à celle des permanents. C'est-à-dire qu'elle prendrait fin à la dernière journée d'avril. Le système de paie de la Ville n'a jamais pu être mis à jour afin de respecter cette demande de négociation et la gestion de ces congés s'est poursuivie de la même façon qu'avant cette nouvelle demande de l'Employeur. Cela a eu pour effet que plusieurs membres auxiliaires ont perdu des heures de congé mobiles s'ils ne les avaient pas pris au dernier vendredi du mois d'avril. Des griefs ont été déposés et après des négociations avec l'Employeur, ces montants seront remis à celles et ceux qui les avaient perdus. Finalement, un bon dossier de réglé.

Le dernier point de cette assemblée fut un résumé des nouvelles des secteurs de tous les vice-présidents, des dossiers de la secrétaire générale ainsi que ceux de la présidente. Cette dernière a mentionné que les négociations avec la Ville avaient repris après le congé de l'Action de grâce à un rythme soutenu. Des rencontres sont prévues tous les mercredis matin avec les relations de travail et l'après-midi est réservé à la préparation du Comité de négociation.

Lyne Lachapelle

Secrétaire générale SFMM